

CONSEIL NATIONAL DE L'INFORMATION STATISTIQUE

Formation Emploi, revenus

Réunion du 11 juin 2008

Projets d'enquêtes présentés pour avis d'opportunité

	Page
- Enquête de cheminement tous niveaux de sortie du système éducatif - Deuxième et troisième interrogations de la Génération 2004	2
- Enquête sur les salaires vus par les salariés (SaSa)	10
- Enquêtes de suivi des jeunes participant à l'expérimentation contrôlée « Accompagnement des jeunes s'engageant dans une démarche d'apprentissage »	15
- Enquête de suivi des jeunes participant à l'expérimentation contrôlée - « Création d'entreprise par des jeunes des quartiers sensibles »	21

Fiche descriptive d'enquête pour examen d'opportunité

Enquête de cheminement tous niveaux de sortie du système éducatif Deuxième et troisième interrogations de la Génération 2004

1. Intitulé de l'enquête

Enquête de cheminement tous niveaux de sortie du système éducatif
Ré-interrogations de la Génération 2004 (Génération 2004 à 5 et 7 ans)

2. Service producteur

Centre d'Études et de Recherches sur les Qualifications (Céreq)
Département des Entrées dans la Vie Active
10, Place de la Joliette
BP 21321
13567 MARSEILLE Cedex 02
Tél : 04 91 13 28 28

3. Service réalisant la collecte

La réalisation des enquêtes sera confiée à un sous-traitant choisi selon la procédure officielle des marchés publics. Il sera chargé de concevoir la mise en place informatique du questionnaire (masque de saisie), d'envoyer la lettre-avis et d'effectuer la passation des questionnaires par téléphone.

4. Historique de l'enquête

Cette enquête est une ré-interrogation des individus sortants de formation initiale en 2004 qui ont déjà été interrogés en 2007.

5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits

Cf. Annexe 1.

6. Objectifs généraux de l'enquête – Principaux thèmes abordés

Cette enquête s'inscrit dans la continuité du nouveau dispositif de l'Observatoire National des Entrées dans la Vie Active (ONEVA) initié en 1997 avec une première enquête auprès de sortants du système éducatif en 1992.

L'objectif général du dispositif est d'assurer une production régulière d'indicateurs standards d'insertion à trois ans, sur des sortants de formation initiale, par niveaux et grands domaines de formation et de produire des indicateurs régionaux de base. Il est également de permettre une analyse approfondie des parcours à l'issue du système éducatif et des premières mobilités professionnelles sur une période pouvant aller jusqu'à 10 ans. Ces enquêtes doivent également permettre d'examiner la place et le rôle des mesures pour l'emploi ou la formation, en début de vie active.

Cette enquête concernera la génération de sortants en 2004, interrogée pour la première fois en 2007. Sa collecte est prévue en 2009 et en 2011. Elle permettra ainsi d'analyser l'insertion des jeunes sortis en 2004 sur leurs cinq puis sept premières années de vie active et de comparer les cheminements de ces jeunes à ceux de la génération 1998 (ceux sortis de formation initiale en 1998).

Ces ré-interrogations prolongeront avant tout le questionnement sur le parcours professionnel (de 2007 à 2009 puis de 2009 à 2011). On connaîtra ainsi les situations des jeunes mois par mois depuis la sortie du système éducatif en 2004 : emploi, chômage, inactivité, reprise d'études, avec une description plus ou moins détaillée de ces situations.

Comme pour Génération 98 à 7 ans, lors de l'interrogation à 7 ans de vie active, plusieurs modules thématiques seront développés pour éclairer des aspects particuliers des cheminements

7. **Origine de la demande et utilisateurs potentiels des résultats**

- Origine de la demande : ministère de l'Education nationale, ministère de l'Enseignement Supérieur, ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi, ministère du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité.

- Les utilisateurs potentiels des résultats sont très divers : Ministères de tutelle du Céreq (Education et Emploi), acteurs de l'orientation et de l'insertion des jeunes, observatoires de branche, chercheurs, etc.

8. **Place dans le dispositif statistique déjà existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources déjà disponibles**

Les principales sources statistiques extérieures au Céreq qui appréhendent les entrées dans la vie active des jeunes sont l'enquête emploi de l'INSEE et l'enquête IVA de la DEPP.

Les apports des enquêtes " Génération " du Céreq résident dans une large couverture du champ des sortants de formation initiale ; la taille de l'échantillon permettant des analyses beaucoup plus fines par diplômes et spécialités que les enquêtes emploi.

De son côté, l'enquête Entrée dans le Vie Adulte menée par l'INSEE prolonge un panel d'élèves suivis par la DEPP depuis leur entrée en sixième. Contrairement aux enquêtes du Céreq, cette enquête porte sur une cohorte d'individus dont les sorties du système éducatif sont étalées sur une dizaine d'années.

9. **Insertion dans un système d'information**

Cette enquête est une ré-interrogation des individus sortants de formation initiale en 2004 qui ont déjà été interrogés en 2007 (première interrogation de Génération 2004). Elle s'inscrit dans le dispositif des enquêtes d'insertion dites « Générationnelles » du Céreq. L'architecture du dispositif est la suivante : les enquêtes s'enchaînent en s'adressant à une nouvelle génération de sortants tous les 3 ans et en menant des re-interrogations sur les générations déjà enquêtées.

On distingue ainsi deux types d'opération avec en alternance :

- **une enquête génération « pleine »** (avec un socle de 30 000 à 40 000 questionnaires) comprenant plusieurs interrogations :

. une première interrogation à trois ans après la sortie du système éducatif, principalement tournée vers la production d'indicateurs et des usages institutionnels ;

. plusieurs ré-interrogations plutôt centrées sur les usages analytiques (notamment sur la question des parcours, des mobilités sur moyen terme), permettant en outre d'approfondir certains constats de la première étape (par exemple sur les insertions les plus problématiques) et d'analyser les trajectoires longues.

- **une enquête " mini-génération "** reproduisant sur une taille plus réduite (10 000 questionnaires environ) l'interrogation à trois ans de la génération pleine. Cette enquête a vocation à réactualiser les indicateurs d'insertion sur les 3 premières années d'insertion (selon une grille d'analyse moins fine que pour les générations « pleines »).

Ce dispositif doit permettre aussi de répondre à des demandes d'extensions nationales ou régionales portant sur les jeunes issus de certains niveaux de formation, de certaines spécialités de formation ou sur des jeunes ayant bénéficié de certaines mesures pour la formation. Les échantillons sont donc élargis en conséquence.

L'enchaînement des enquêtes de ce dispositif est le suivant : Génération 98 (avec plusieurs interrogations), mini-génération 2001, Génération 2004 (avec plusieurs interrogations), mini-génération 2007, ...

Le calendrier des enquêtes sur les années 2009-2011 :

- 2009 : deuxième interrogation de Génération 2004 (Génération 2004 à 5 ans)
- 2010 : mini-génération 2007 (Génération 2007 à 3 ans)
- 2011 : troisième interrogation de Génération 2004 (Génération 2004 à 7 ans)

L'opportunité est demandée pour les deuxième et troisième interrogations de Génération 2004 (Génération 2004 à 5 ans et à 7 ans) prévues en 2009 et en 2011.

10. Cible de l'enquête

- Unités enquêtées : individus.
- Nombre d'unités enquêtées : environ 30 000 pour Génération 2004 à 5 ans.

11. Champ de l'enquête

Le champ de l'enquête est celui des individus sortis de formation initiale en 2004. Tous les domaines de formation initiale sont concernés. L'objectif pour 2009 est de réinterroger l'échantillon national des répondants de 2007.

12. Champ géographique de l'enquête

France métropolitaine.

13. Bases de sondage, échantillonnage

Tous les individus de l'échantillon national des répondants de 2007 seront ré-interrogés en 2009. Aucun échantillonnage n'est prévu.

14. Mode de collecte

Enquête téléphonique avec saisie simultanée des réponses sur ordinateur (CATI). L'enquête sera précédée d'un avis postal à tous les enquêtés les informant de l'opération.

15. Date et périodicité de la collecte

La deuxième interrogation de Génération 2004 aura lieu au printemps 2009 (avril à juin). La troisième interrogation est prévue pour l'automne 2011.

16. Contraintes imposées à l'enquêté

Le temps de passation du questionnaire sera de l'ordre de 15 minutes pour Génération 2004 à 5 ans (temps maximal prévu : 30 minutes) et de 20 minutes pour Génération 2004 à 7 ans (temps maximal prévu : 40 minutes).

Les questions les plus sensibles porteront sur le sentiment et les objets de discrimination. Ces questions prolongeront celles posées pour la première interrogation de Génération 2004 (cf. Annexe 2).

17. Instances de concertation (comitologie) : comité scientifique, de concertation, d'orientation, de pilotage, de suivi...

Lors de la conception de la première interrogation d'un échantillon de sortants de 2004, un groupe de concertation avait été mis en place, composé de personnes de divers horizons : représentants des Ministères de tutelle du Céreq (Dares, Dgesco, Dges, Depp ...), partenaires sociaux (Medef, CFDT, CGT, FO, UNSA ...), organismes d'études et de recherches (Insee, Iredu, CMH, Lirhe, OREFQ). Le même groupe sera retenu pour la concertation sur les 2^e et 3^e interrogations.

18. Exploitation et diffusion des résultats

- L'exploitation des résultats sera principalement réalisée par le Céreq et son réseau de centres associés régionaux. Les résultats feront l'objet de publications dans les collections habituelles du Céreq (Bref, Notes Emploi Formation, RELIEF).
- Date des publications : à partir de début 2010 pour Génération 2004 à 5 ans.
- Niveau géographique envisagé : France métropolitaine.
- Outre les ministères de tutelle du Céreq (Education et Emploi), les fichiers anonymisés d'enquête seront notamment mis à disposition au centre Quételet pour diffusion auprès du secteur scientifique.
- Avant la réalisation de chaque enquête, les individus recevront un premier courrier présentant des résultats de la précédente interrogation de Génération 2004.
- Les individus enquêtés seront informés, lors la passation de l'enquête, sur les possibilités de se procurer les premiers résultats.
- Un courrier présentant les principaux résultats de la deuxième interrogation de Génération 2004 sera envoyé à tous les individus qui auront été enquêtés en 2009.

19. Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête

Six personnes constituent l'équipe chargée de la gestion des enquêtes Génération. Cette équipe est chargée de toute la réalisation des enquêtes depuis la constitution de la base de sondage jusqu'à la mise à disposition des fichiers d'exploitation et leurs documentations.

Certaines phases des enquêtes sont confiées à des sociétés externes choisies selon la procédure officielle des marchés publics. Pour la deuxième interrogation de Génération 2004, on estime à environ 400 000 euros HT le coût externe de l'opération, les tâches suivantes étant sous-traitées :

- développement des CATI
- recherches de coordonnées téléphoniques
- édition et envoi des lettres-avis
- collecte (passation des questionnaires téléphoniques)
- codification des libellés de professions et de secteurs d'activité.

Chacune de ces opérations reste suivie et contrôlée par l' « équipe gestion d'enquêtes » du Céreq. Un vacataire est également recruté pour être présent sur le plateau des télé-enquêteurs durant toute la durée de la collecte.

A ces moyens humains et financiers dédiés à la réalisation des enquêtes s'ajoutent les travaux de chargés d'études qui participent à la confection du questionnaire, contribuent au suivi de la collecte et assurent la production des résultats.

Pour la troisième interrogation de Génération 2004, les coûts externes prévus sont de l'ordre de 500 000 euros avec des moyens humains équivalents.

ANNEXE 1 : Bilan d'exécution de la première interrogation de Génération 2004¹ et des résultats produits

Présentation générale

Dans le cadre de l'enquête « Génération 2004 première interrogation », le Céreq a interrogé au printemps 2007, un échantillon de 65 000 jeunes parmi les près de 740 000 sortis pour la première fois de formation initiale en 2004.

Cet échantillon se compose d'un échantillon « national » de 35 000 individus sortis de tous niveaux de formation. 30 000 individus supplémentaires ont été interrogés pour cette enquête, dans le cadre d'extensions réalisées à la demande d'acteurs nationaux ou régionaux. Des extensions d'échantillons ou de questionnement ont ainsi été réalisées pour les organismes suivants : DEPP, DREES, DRT, DARES, IFEN, Ministère de la Culture, Jeunesse et Sport, Anfa, Forco, Agefiph, cinq régions (Basse-Normandie, Nord-Pas de Calais, PACA, Poitou-Charentes, Lorraine) et l'Université de Nice.

Questionnaires

Deux types de questionnaires ont été conçus :

- un questionnaire « complet » d'une durée effective de 26,5 minutes en moyenne,
- un questionnaire « allégé » d'une durée effective de 14 minutes en moyenne.

Le questionnaire « complet » a été destiné principalement à l'échantillon national. Le questionnaire « allégé » a été mis au point spécifiquement pour les demandes d'extensions.

Le questionnaire « complet » comportait quelques ajouts par rapport aux enquêtes précédentes parmi lesquels :

- une description plus précise du parcours scolaire avec un listage de tous les diplômes obtenus par l'enquêté,
- des précisions sur les modes d'accès à l'emploi et sur les conditions de départ des emplois.

La mise sous CATI des deux questionnaires a demandé un lourd travail de contrôle en raison des multiples filtres. Mais à ce jour, aucune erreur de programmation n'a été constatée.

Par ailleurs, que ce soit pour le questionnaire « complet » ou le « questionnaire allégé », les taux d'abandon en cours d'entretien sont restés très faibles (1,2 %).

Plan de sondage et pondération

Pour réaliser cette enquête, le Céreq a constitué une base de plus de 1,2 million d'individus présumés sortis du système éducatif en 2004, à partir de données issues des rectorats et des universités ainsi que de nombreux d'établissements de formation (centres de formations d'apprentis, lycées agricoles, écoles de l'enseignement supérieur...).

Le plan de sondage de l'enquête a été rénové. Les objectifs du nouveau plan de sondage ont été les suivants :

- obtenir environ 70 000 questionnaires dont 40 000 questionnaires complets environ et 30 000 questionnaires allégés,
- obtenir un tirage équilibré par grands niveaux de formation et régions,
- répondre aux différentes demandes d'extensions nationales et régionales,
- permettre une analyse des effets établissements sur certains champs.

¹ L'enquête Génération 2004 première interrogation est en cours de traitement.

La pondération a tenu compte des variations dans les taux de réponse notamment liées au type de formation initiale (classe de sortie) et à la région de formation. Pour la première fois, les étudiants de nationalité étrangère inscrits à l'université ont été inclus dans le champ de l'enquête. Une procédure spécifique de pondération a été appliquée sur ce champ nouveau.

Recherches téléphoniques

La procédure de recherches des coordonnées téléphoniques des individus de l'échantillon a été renouvelée. De nouvelles recherches ont été mises en œuvre de manière à obtenir des numéros de téléphone d'homonymes Nom sur la commune et le département (de l'adresse déclarée par le jeune), susceptibles d'être un membre de la famille de l'individu recherché. Cela a permis d'améliorer le taux de réponse.

Contacts avec les enquêtés – lettres-avis, numéro vert et mise en place d'un blog Génération 2004

Des lettres-avis ont été envoyées aux individus enquêtés de manière à les prévenir et à leur fournir un numéro vert sur lequel appeler pour communiquer un nouveau numéro de téléphone, réaliser l'enquête ou refuser d'y répondre.

Un lien Internet a été intégré dès la page d'accueil du site du Céreq pour rediriger les internautes sur un espace réservé à l'enquête Génération 2004. La page d'accueil de G2004 présentait en quelques lignes les enquêtes générations et plus précisément décrivait l'interrogation en cours.

Les enquêtes téléphoniques

Les enquêtes téléphoniques ont été réalisées d'avril à juin 2007. Ces enquêtes se sont toutefois poursuivies jusqu'à mi-juillet de manière à finaliser certaines extensions. L'interrogation des individus a été réalisée par téléphone, avec saisie simultanée des réponses sur ordinateur (système CATI). Cette opération a mobilisé 120 télé-enquêteurs durant trois mois.

Les enquêtes ont été réalisées du lundi au samedi. En semaine, les créneaux horaires étaient de 11h45 à 17h45 en journée et de 18h à 20h45 en soirée. Le samedi, la production était de 10h à 18h. Il est confirmé que la production en journée permet d'obtenir des taux de contacts tout à fait intéressants. Même s'ils sont légèrement inférieurs à ceux enregistrés en soirée ou le samedi, ils permettent de joindre des cibles peu joignables en soirée.

Deux types de terrain ont été mis en place : un plateau de « pré-qualification » (utilisant un automate d'appel) et un plateau « d'enquête ». Le premier a été destiné à la recherche et à la qualification d'individus, le second à la passation du questionnaire.

Environ 40% des enquêtes ont été réalisées sur téléphones portables et numéros spéciaux. Ce chiffre est en forte augmentation par rapport aux enquêtes précédentes (une proportion de 30% était attendue). Pour les prochaines enquêtes, une attention particulière sera donnée aux recherches téléphoniques concernant les nouveaux fournisseurs d'accès internet ainsi qu'à la part des enquêtes réalisées sur téléphone portable et numéros spéciaux.

Remarque :

Des bilans plus détaillés par phase d'enquête ont été réalisés par l'équipe gestion d'enquête. Ils pourront être communiqués au comité du label.

Résultats - Les publications en 2008

- Les premiers résultats ont d'ores et déjà été publiés dans un *Bref Céreq* : « **Génération 2004, des jeunes pénalisés par la conjoncture** » n° 248. janvier 2008 – <http://www.cereq.fr/pdf/b248.pdf>
- Un autre numéro de *Bref Céreq*, qui portera sur l'insertion des sortants de l'enseignement supérieur, est programmé pour juin 2008.

- Deux ouvrages de résultats détaillés par filière et spécialité de formation (l'un sur les formations professionnelles du secondaire, l'autre sur les sortants de l'enseignement supérieur) sont prévus pour le premier semestre 2008.
- L'ouvrage « *Quand l'école est finie* » sera publié au deuxième semestre 2008.

ANNEXE 2 : Les questions concernant les discriminations dans la première interrogation de Génération 2004

CA24

Pour finir, une dernière question : dans votre parcours professionnel depuis 2004, estimez-vous avoir été victime, au moins une fois, de discrimination à l'embauche ?

Oui	1	
Non	2	→ CA28
NSP (ne pas citer)	3	→ CA28

CA25

C'est arrivé :

Une fois.....	1
Plusieurs fois	2
Très souvent.....	3

CA26

Était-ce :

Plusieurs réponses possibles

A cause de votre nom.....	1	
A cause de la couleur de votre peau.....	2	
A cause de votre accent.....	3	
A cause de votre lieu de résidence (votre quartier)	4	
Parce que vous étiez une FEMME/HOMME	5	
A cause de votre look (piercing, couleur, ou longueur des cheveux)	6	
A cause d'une particularité physique (taille, poids, handicap moteur).....	7	
Pour une autre raison	8	○

Fiche descriptive d'enquête pour examen d'opportunité

Enquête sur les salaires vus par les salariés (SaSa)

1. Intitulé de l'enquête

Les salaires vus par les salariés (SaSa)

2. Service producteur

Le Département de la recherche de l'Insee et le Cnrs (Centre Maurice Halbwachs-unité mixte de recherche Cnrs-Ehess-Ens) sont maîtres d'ouvrage.

3. Service réalisant la collecte

L'Insee (Unité de méthodologie statistique) est le maître d'œuvre.

4. Historique de l'enquête

Enquête nouvelle

5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits

Sans objet

6. Objectifs généraux de l'enquête – Principaux thèmes abordés

Cette enquête est un outil de recherche pour les économistes et les sociologues. Elle porte sur les modalités subjectives de la perception des salaires ainsi que les critères et les conceptions de la justice auxquels se réfèrent les individus pour juger de leur montant.

L'opération vise d'une part à préciser l'importance, pour les équilibres sociaux et la négociation salariale, des sentiments ressentis par les personnes quant à leur rémunération: les changements intervenus dans le régime des rémunérations ont pu ébranler certaines formes collectives d'acceptation ou de refus des hiérarchies salariales, ce qui met d'autant plus l'accent sur la compréhension des réactions individuelles. D'autre part, il s'agit de mieux comprendre l'incitation au travail et les liens entre sentiments d'équité et motivation des salariés. L'enquête permettra d'étudier les liens entre le sentiment d'équité et la motivation d'une part et d'autre part certains de leurs déterminants potentiels: liens entre salaire et formation, procédures d'évaluation, rémunération de l'effort, compensation salariale des pénibilités et des risques. Une attention particulière sera portée aux éventuels sentiments de discrimination. L'impact des politiques publiques relatives au Smic ou aux minima sociaux pourra être abordée à travers des études économétriques.

L'enquête aborde les points suivants :

- a) Références. Les individus peuvent comparer leur salaire à des niveaux de rémunération déterminés par des institutions sociales (SMIC, RMI..). Ils peuvent aussi se situer par rapport à des groupes de référence (entourage familial, collègues de travail, camarades d'étude, etc.). Les salaires passés sont également des points de référence, les baisses de salaire ayant toutefois un impact particulier.
- b) Critères. Une deuxième question est celle des critères que mobilisent les individus pour justifier ou critiquer le montant de leur salaire : leurs besoins, leur capital humain, leurs compétences personnelles, les efforts qu'ils produisent, la pénibilité et les risques de leur travail, leur valeur sur le marché du travail...

c) Modalités de perception. Les individus ne raisonnent pas toujours en termes de justice quand ils apprécient leur salaire : ils peuvent aussi se référer à d'autres arguments : usages, efficacité économique,...

Des informations de base sont également recueillies sur l'emploi occupé, les caractéristiques du travail, l'évaluation de la performance, l'origine familiale, le diplôme, la trajectoire passée et anticipée, les projets de mobilité, l'environnement familial.

7. Origine de la demande (règlement communautaire, demande ministérielle, débat public...) et utilisateurs potentiels des résultats

Cette enquête correspond à une demande des autorités en charge de la Recherche, à travers la sélection d'un projet correspondant par l'Agence Nationale de la Recherche. Les dimensions subjectives des rémunérations commencent à être explorées en économie et en sociologie. Il existe un courant de recherche important qui se donne pour objet de découvrir les fondements subjectifs de l'attitude des agents vis-à-vis des inégalités, c'est-à-dire les fondements de la demande de redistribution. L'enquête devrait alimenter ce courant de recherche et lui permettre d'approfondir et de rendre plus fiables ces résultats. A terme, les connaissances produites devraient également être utiles aux décideurs publics et aux partenaires sociaux.

Par ailleurs, le thème des salaires est revenu récemment au premier plan du débat public. En particulier, l'évolution des salaires et de leur pouvoir d'achat paraît centrale dans les préoccupations de certains décideurs, comme, semble-t-il, des salariés eux-mêmes. La question du lien entre salaire, effort, pénibilité et performance est présente dans ces débats, en lien avec des préoccupations éthiques et des soucis d'efficacité économique. Enfin, divers observateurs notent un regain de la conflictualité liée aux salaires. Il semble que cet intérêt pour les salaires et leur perception subjective soit destiné à être durable. Les résultats de l'enquête sont donc susceptibles d'intéresser, outre les chercheurs, les décideurs publics, les partenaires sociaux et les médias.

8. Place dans le dispositif statistique déjà existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources déjà disponibles (enquêtes ou fichiers administratifs)

Il existe déjà des sources statistiques sont susceptibles de fournir des données. Toutefois elles n'envisagent qu'un petit nombre de variables explicatives et généralement une seule variable expliquée. Les choix faits sont très hétérogènes, ainsi que les protocoles de mesure. Ceci rend difficile la comparaison du pouvoir explicatif des divers modèles proposés.

Les enquêtes de référence sont les questionnaires de l'ISSP (International Social Survey Programme), consacrés à la perception des inégalités de revenus (le dernier date de 1999). Ils sont adéquats pour mesurer le degré d'adhésion à des idéologies constituées dans l'espace politique et pour comparer des nations ou des groupes à ce sujet, même si la méthodologie des ISSP ne garantit pas une excellente qualité, notamment pour les données françaises. La présente enquête s'efforce, tout en ménageant des points de passage, d'être aussi peu redondante et aussi complémentaire que possible avec l'ISSP. Premièrement, elle inclut une interrogation relative aux groupes et aux niveaux de référence. Ce point, qui a une grande importance dans la littérature, comme pour la pratique des acteurs, n'est pas l'objet de l'ISSP. Ensuite, la présente enquête s'intéresse plutôt aux perceptions courantes des individus qu'à leur adhésion à telle ou telle idéologie macro-sociale. Il n'est pas assuré que les déterminants des jugements généraux et des jugements spécifiques sur la propre situation de chacun obéissent aux mêmes déterminants. Enfin, la présente enquête accorde davantage de place aux cheminements qui conduisent un individu à adhérer à telle ou telle conception du salaire : non seulement la position et l'origine sociale, mais aussi le déroulement de la carrière et la participation à certaines interactions sociales, y compris les procédures d'évaluation auxquelles les salariés sont soumis et celui de leur éventuelle participation à des conflits du travail.

Enfin Salsa s'articule avec des données quantitatives existantes (voir § 9), ce qui n'est pas le cas de l'ISSP.

9. Insertion dans un système d'information

Les données de l'enquête seront complétées par des données tirées du panel des Dads. Les variables issues des Dads qui seront utilisées sont, pour chaque année de présence dans le panel :

- sexe et âge (pour vérification),
- total des salaires bruts,
- total des salaires nets,
- total des indemnités de chômage,
- durée de paie,
- nombre total d'heures salariées,
- domaine d'emploi (entreprise privée,...) de l'emploi principal,
- condition d'emploi (temps complet,...) de l'emploi principal,
- statut (stagiaire,...) de l'emploi principal,
- CS sur 2 positions de l'emploi principal,
- activité économique en 16 postes de l'emploi principal,
- tranche de taille d'établissement de l'emploi principal,
- région de l'emploi principal.

Aucun identifiant d'entreprise ne sera conservé dans les fichiers de recherche et de diffusion.

Par ailleurs, une sélection de questions de l'enquête Salsa a été incluse dans le complément de l'enquête sur la structure des salaires piloté par la DARES (Ministère du travail) en partenariat avec l'Insee. Ce complément est associé aux riches informations sur le contexte salarial dans l'entreprise fourni par le volet principal de l'enquête sur la structure des salaires. La taille de l'échantillon (plusieurs dizaines de milliers) permet des études économétriques particulièrement fouillées, notamment si on s'intéresse à des générations ou des groupes sociaux particuliers. Le lien avec Salsa permettra de préciser la signification des variables mesurées et donc des résultats économétriques.

Par ailleurs, il sera demandé aux enquêtés s'ils acceptent la visite d'un chercheur pour un entretien plus approfondi. A noter que plusieurs dizaines d'entretiens préparatoires à l'enquête ont déjà été réalisés.

10. Cible de l'enquête

Unités enquêtées : salariés.

Nombre d'unités enquêtées : 6 000. Nombre de répondants estimé à 4 000.

11. Champ de l'enquête (secteurs d'activité, taille de l'unité enquêtée ; catégories de ménages ou d'individus ; etc.)

Salariés du champ Dads, y compris collectivités territoriales et hôpitaux publics.

12. Champ géographique de l'enquête

France métropolitaine. Pas d'extension régionale prévue.

Pour des raisons pratiques, l'enquête aura lieu dans 10 régions seulement, l'échantillon étant toutefois rendu représentatif au regard du sexe, de l'âge et de la tranche de salaire.

13. Bases de sondage, échantillonnage

Tirage dans le panel Dads, sur la base des Dads 2006.

L'échantillon sera composé de salariés résidant dans les communes de l'échantillon maître.

Il sera stratifié par sexe et classe d'âge.

En vue de la collecte, les adresses seront extraites des Dads 2007.

14. Mode de collecte

Questionnaire administré si possible au téléphone (appel au domicile des intéressés). Pour les personnes ne pouvant être interrogées par téléphone, l'enquête aura lieu en face à face par visite au domicile.

Pas d'utilisation de Capi ou Cati (questionnaire papier).

L'enquêteur aura connaissance du dernier établissement employeur en 2007, de façon à repérer si un changement d'employeur est intervenu depuis. L'identification de cet employeur ne sera pas conservée dans les fichiers informatiques.

15. Date (même approximative) et périodicité de la collecte

Vague unique, réalisée du 3 novembre au 20 décembre 2008.

16. Contraintes imposées à l'enquête

Temps de réponse maximal au questionnaire : 30 mn.

Certaines questions peuvent être un peu sensibles, mais ne sont généralement pas considérées comme des intrusions dans la sphère privée :

- nationalité des parents à leur naissance. Il s'agit de repérer des discriminations salariales (objectives ou ressenties) liées à l'origine géographique.
- attitude vis-à-vis de la religion (sentiment d'appartenance et pratique / sentiment d'appartenance sans pratique / ni sentiment d'appartenance, ni pratique), sans qu'il soit demandé de quelle religion il s'agit. Cette question a déjà été posée dans plusieurs enquêtes. L'enquête travail et modes de vie de 1997 a notamment permis de montrer que les réponses, toutes choses égales par ailleurs, sont liées aux attitudes subjectives vis-à-vis de la sphère du travail. Le sens de la causalité paraît à peu près unique : on a des raisons de penser que les attitudes religieuses influent sur la perception des situations de travail (y compris leur aspect salarial), tandis que les attitudes religieuses ne dépendent pas à court terme des opinions sur la sphère du travail. Cette variable, outre son intérêt propre, est donc susceptible d'être utilisée comme variable instrumentale dans des travaux économétriques.
- participation à une action collective sur le lieu de travail au cours des cinq années précédant l'enquête. Les entretiens préliminaires à l'établissement du questionnaire ont montré que la participation à de telles actions est de nature à modifier les opinions exprimées par les salariés.

Dans les trois cas, la consigne donnée aux enquêteurs est de ne pas relancer en cas de réticence à répondre.

17. Instances de concertation :

L'enquête a été instruite dans le cadre de procédures correspondant à son caractère d'outil de recherche.

Le projet global a bénéficié d'un avis favorable du comité scientifique de l'appel d'offres « corpus et outils de la recherche en sciences sociales » de l'Agence nationale de la recherche et il a été sélectionné pour être financé par l'ANR.

Le projet de questionnaire a été amendé en fonction des avis sollicités auprès d'un ensemble de chercheurs spécialistes du domaine : Andrew Clark (Pse), François Dubet (Cadis-Ehess et Bordeaux 2), Michel Forsé (Cmh-Ehess), Dominique Goux (Dares), Dominique Méda (Cee), Serge Paugam (Cmh-Ehess) et Laurence Rioux (Crest).

Le questionnaire sera testé dans deux directions régionales de l'INSEE entre le 15 mai et le 10 juin 2008.

Au cours de la même période, le maître d'ouvrage procédera à une consultation des partenaires concernés. Les modifications suggérées par cette consultation seront intégrées dans le questionnaire en même temps que les modifications techniques inspirées par les résultats du test. Une réunion de concertation sera organisée à la mi-juin à cet effet.

Il est également prévu de constituer un comité de suivi pour la mise en place de la collecte, l'exploitation et la diffusion.

18. Exploitation et diffusion des résultats

Le programme d'exploitation de l'enquête comprend :

- la vérification, l'apurement et l'enrichissement du fichier résultant de la collecte ; la réalisation d'un fichier de diffusion ;

- une étude méthodologique sur les relations entre données issues des Dads et déclarations lors de l'enquête, destinée à l'UMS ;
- la réalisation de documents présentant les principaux résultats des exploitations élémentaires des données ;
- la réalisation d'études plus approfondies.

Ces études seront réalisées au niveau de la France métropolitaine.

Le programme de diffusion comprend :

- un document exposant les résultats de l'étude méthodologique, à destination de l'UMS (fin 2009 ou début 2010) ;
- la réalisation de documents brefs, qui seront proposés pour publication en *Insee Première* ou en *Premières Synthèses* de la DARES (début 2010) ;
- la présentation des résultats auprès des partenaires concernés, en fonction des besoins ressentis par ceux-ci (2010-2014) ;
- des présentations dans des colloques et séminaires scientifiques (2010-2014) ;
- la réalisation d'articles qui seront proposés à des revues scientifiques (2011-2013) ;
- la rédaction d'un ouvrage destiné à un public d'enseignants et de chercheurs ainsi qu'au grand public cultivé (2014) ;
- la mise à disposition des fichiers de diffusion auprès de la communauté académique française et internationale via le Réseau Quetelet et, au niveau européen, le Mannheimer Zentrum für Europäische Sozialforschung (MZES) de l'Université de Mannheim. Aussi bien le Centre Quetelet que le MZES sont équipés pour conserver les données dans le respect des règles de confidentialité et de sécurité qui s'imposent en matière d'enquêtes statistiques et pour les mettre à disposition de façon commode et rapide (début 2010).

Les personnes interrogées qui, suite à leur acceptation formelle, feront l'objet d'une visite par un chercheur en vue d'un examen plus approfondi, seront destinataires d'une plaquette exposant les principaux résultats de l'enquête. Celle-ci ne pourra être diffusée aux autres enquêtés parce que leurs adresses ne seront pas conservées.

19. Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête

Préciser la répartition des moyens selon les phases (préparation, collecte, traitement, études, communication).

Phase	Moyens alloués par les maîtres d'ouvrage	Moyens alloués par le maître d'oeuvre
Exploration qualitative préalable, conception	30 mois d'enseignant-chercheur ²	4 mois équivalent cadre A
Echantillonnage	1 mois d'enseignant-chercheur	1 mois équivalent cadre A
Collecte	4 mois d'enseignant-chercheur	205 450 euros + 4 mois équivalent cadre A
Saisie, apurement et enrichissement des fichiers	6 mois d'enseignant-chercheur	Equivalent 6 mois
Etudes	23 mois d'enseignant-chercheur ³	
Communication	6 mois d'enseignant-chercheur ⁴	

L'enquête sera facturée 205 450 euros par l'INSEE au CNRS.

¹ Investissement déjà réalisé

³ pour la période 2008-2011 seulement

⁴ pour la période 2008-2011 seulement

Fiche descriptive d'enquête pour examen d'opportunité

Enquêtes de suivi des jeunes participant à l'expérimentation contrôlée « Accompagnement renforcé des jeunes s'engageant dans une démarche d'apprentissage »

La présente demande d'opportunité concerne non seulement un programme d'enquêtes envisagé sur la période 2009-2011 mais également une demande d'appariements de ces enquêtes avec un certain nombre de données à caractère administratif.

1. Intitulé de l'enquête

Enquêtes de suivi des jeunes participant à l'expérimentation contrôlée « Accompagnement des jeunes s'engageant dans une démarche d'apprentissage ».

2. Service producteur

Direction de l'animation de la Recherche, des Etudes et des statistiques (DARES) en collaboration avec le CREST.

3. Service réalisant la collecte

La collecte sera effectuée par un institut de sondage privé, sélectionné par la DARES dans le cadre d'une procédure d'appel d'offre ouvert.

4. Historique de l'enquête

Il s'agit d'une nouvelle enquête.

5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits

Sans objet.

6. Objectifs généraux de l'enquête – Principaux thèmes abordés

Ces enquêtes sont organisées dans le cadre d'une expérimentation par échantillonnage aléatoire, lancée par le CREST, la DARES, la Mission Locale de Tulle et le Centre de Formation d'Apprentis 13 Vents de Tulle. Cette expérimentation s'inscrit dans l'appel à projet « Expérimentations sociales » commandité par le Haut Commissariat aux Solidarités Actives. Une convention est en cours de signature entre les différents acteurs.

Cette expérimentation vise à tester et mesurer l'impact d'un dispositif d'accompagnement renforcé des jeunes, dès lors qu'ils souhaitent s'engager dans une démarche d'apprentissage. Ce dispositif a deux objectifs :

- Accroître le nombre de contrats signés en améliorant l'appariement entre offre et demande de travail sur un marché marqué par une certaine complexité engendrée par la multitude et l'éparpillement des différents acteurs (Chambre des métiers, CFA, employeurs, éducation nationale).
- Prévenir l'échec en apprentissage en améliorant la qualité des projets et des appariements et en organisant un système de veille des difficultés de tous ordres qui peuvent survenir. Rappelons que de l'ordre de 25% des contrats rompent prématurément dont la majorité dans les six premiers mois.

Ces objectifs figurent parmi les objectifs forts de l'ensemble des financeurs de l'apprentissage (Etat, Régions, Entreprises), mais peu de progrès ont été constatés au cours des dernières années. Toutefois, aucune expérimentation par échantillonnage aléatoire n'a jamais été entreprise dans ce domaine en France.

L'expérimentation se divise en deux phases.

La **phase 1** est un accompagnement renforcé en amont du contrat d'apprentissage. Il s'adresse aux jeunes souhaitant s'engager dans un contrat d'apprentissage. Ces derniers sont généralement au collège ou au lycée professionnel, mais certains ont abandonné leurs études et sont donc au chômage. Leur projet est souvent assez peu avancé et en particulier, seule une minorité d'entre eux ont une idée arrêtée du métier dans lequel ils souhaiteraient se spécialiser.

Le dispositif mis en place par la mission locale de Tulle et du CFA des 13 vents consiste à coordonner les différents acteurs en contact avec ces jeunes en amont de leur projet pour faire converger ces derniers vers le module d'accueil du CFA des 13 Vents. Après leur réception dans ce module d'accueil, la moitié des jeunes (sélectionnée aléatoirement) sont orientés vers un dispositif d'accompagnement renforcé pris en charge par les trois missions locales de Corrèze⁵. Celles-ci visent alors à

- permettre au jeune de choisir un projet de formation durable et adapté à ses capacités et réelles aspirations.
- Accompagner le jeune dans ses démarches auprès des employeurs et des administrations.
- l'aider à trouver un employeur d'accueil adapté à ses conditions de transport et à son projet.

La **phase 2** consiste en un accompagnement tout au long du contrat. Elle débute à la signature du contrat. Elle consiste essentiellement en une veille effectuée auprès de l'employeur et du jeune et une intervention dès la survenue des premières difficultés (qu'elles soient d'ordre relationnel, social, psychologique ou cognitif).

Dans les deux phases, le groupe-contrôle reçoit les aides et les informations habituelles par les acteurs du territoire.

Deux échantillonnages aléatoires successifs

Phase 1 : tous les jeunes convergent vers un module d'accueil organisé par le CFA 13 Vents. Ce module d'accueil est en fait une préinscription au CFA et ils y reçoivent un ensemble d'information (interlocuteurs, quelques offres, etc.). Les jeunes du groupe-traité sont alors reçus par un conseiller de mission locale (présent ce jour-là) et entre dans un processus d'accompagnement très renforcé. Les jeunes du groupe-témoin reçoivent l'aide et information habituelles.

Phase 2 : la sélection propre à cette phase est indépendante de celle de la phase 1. Elle est effectuée lors de la signature d'un pré-contrat d'apprentissage.

L'objectif est de faire participer à l'expérimentation environ 300 jeunes en 2008 et 300 jeunes en 2009. Au total, 600 jeunes feront partie de l'expérimentation (groupe contrôle + groupe traitement).

Les enquêtes et systèmes d'information mis en place ont pour objectif de mesurer les principales variables d'intérêt sur lesquelles les politiques mises en place visent à avoir un impact :

- conclusion d'un contrat d'apprentissage (et plus généralement situation professionnelle à court et long-terme),
- Réussite du diplôme,
- Insertion après la sortie de l'apprentissage (prématurée ou non) (qualité et vitesse de l'insertion).

Elles visent également à collecter des informations annexes (indépendantes de l'expérimentation) très importantes pour expliquer les variables d'intérêt précédentes. Elles visent enfin à corriger des biais éventuels qui pourraient faire obstacle à une bonne mesure des effets des politiques mises en place (voir la question capitale des effets de pairs plus bas dans cette même rubrique)

La demande d'opportunité porte sur

⁵ Mission Locale de Brive La Gaillarde, de Tulle et d'Ussel.

- L'organisation de quatre vagues d'enquêtes.
- L'appariement avec plusieurs fichiers de nature administrative.

L'architecture des enquêtes et des appariements est décrite dans la rubrique « Insertion dans un système d'information ».

Les enquêtes porteront sur la situation professionnelle (chômage, emploi, revenus du travail). Elles collecteront également des éléments sur la commune de résidence, la situation familiale, la situation professionnelle des parents.

Une enquête sera conduite sur les réseaux de sociabilité (entre camarades de promotion du CFA 13 Vents), afin d'être capable de contrôler des effets de diffusion des bonnes pratiques (phase 2). Il s'agit là d'un point essentiel qu'il faut prendre en compte absolument, sous peine de sous-estimer les effets potentiels de l'accompagnement (externalités positives de l'accompagnement et généralement de toute formation).

Les données administratives portent sur la situation professionnelle également mais intègrent des données d'évaluation en littératie et numératie effectuées par le CFA (indépendamment de l'expérimentation). Il est absolument capital de disposer de ces éléments, qui contribuent à expliquer la réussite scolaire et professionnelle.

7. **Origine de la demande** (règlement communautaire, demande ministérielle, débat public...) **et utilisateurs potentiels des résultats**

Cette expérimentation et les enquêtes associées sont organisées dans le cadre de l'appel à projet « expérimentations sociales », évoqué ci-dessus.

8. **Place dans le dispositif statistique déjà existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources déjà disponibles** (enquêtes ou fichiers administratifs)

Ce dispositif d'évaluation par échantillonnage aléatoire est totalement original en France, et à notre connaissance en Europe. Il a une dimension modeste et porte sur un total de l'ordre de 600 jeunes. Par ailleurs, il exploite au maximum la complémentarité entre sources administratives et enquêtes réalisées ad-hoc (voir rubrique suivante).

9. **Insertion dans un système d'information**

Enquêtes envisagées

1^{ère} vague d'enquêtes (porte sur les jeunes de la phase 1)

Objectif : mesurer la situation professionnelle des jeunes expérimentés quelques mois après l'entrée en phase 1 (groupe contrôle et groupe traitement).

Mode de collecte : téléphonique.

Date de l'enquête : janvier 2009 et janvier 2010.

2^{ième} vague d'enquête (porte sur les jeunes de la phase 2)

Objectif : mesurer les réseaux de sociabilité à l'intérieur du CFA quelques mois après l'entrée en CFA

Mode de collecte : questionnaire papier.

Date de collecte : janvier 2009 et janvier 2010

3^{ième} vague d'enquêtes (porte sur les jeunes de la phase 2)

Objectif : mesurer de nouveau les réseaux de sociabilité à l'intérieur du CFA un peu plus d'un an après l'entrée en CFA.

Mode de collecte : questionnaire papier.

Date de collecte : janvier 2010 et janvier 2011

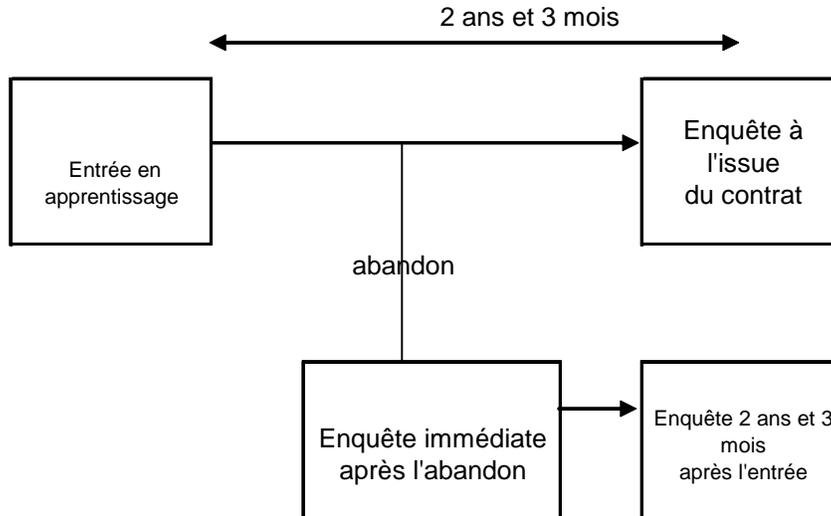
4^{ième} vague d'enquêtes (porte sur les jeunes de la phase 2)

Objectif : mesurer l'accès à l'emploi à l'issue de l'apprentissage (qualité de l'emploi et vitesse d'accès). Une interrogation est prévue à la fin du contrat d'apprentissage (quelques mois après la sortie) lorsqu'il n'y a pas d'abandon. Il faut distinguer lorsqu'il y a abandon ou non. En cas d'abandon, une enquête est

réalisée immédiatement (afin de ne pas perdre le jeune), puis une ré-interrogation à l'issue théorique du contrat.

Mode de collecte : téléphonique

Date de collecte : abandon : au fil de l'eau ; pas d'abandon : novembre 2010 et novembre 2011.



Appariements demandés

Nous envisageons d'incorporer les informations collectées dans plusieurs fichiers administratifs.

a) Les données collectées au cours du module d'accueil du CFA 13 Vents. (phase 1)

Contenu : profession et statut professionnel des parents. Scolarité passée. Spécialité visée.

Test de positionnement en littérature et numératie (rapport à l'écrit et au calcul).

b) Contrats d'apprentissage signés sur la période d'expérimentation. (Phase 1)

Ces contrats sont collectés par les chambres de commerce et les chambres des métiers. L'appariement aura lieu sur le nom, prénom, date et lieu de naissance. Cet appariement a pour objectif de collecter l'exhaustivité des informations sur une variable d'intérêt importante de la phase 1 (le taux de conclusion des contrats) et combler ainsi les non-réponses inhérentes à toute enquête. Cependant, cet appariement ne saurait suffire à lui seul, compte tenu qu'il s'agit également d'avoir une vision de ce que deviennent ceux qui ne concluent pas de contrat en apprentissage (retour en études initiales, chômages, emploi, etc.)

c) Données de scolarité du CFA 13 vents (passage en deuxième année, notes aux examens, obtention du diplôme, rupture éventuelle) (phase 2).

Il s'agit d'informations concernant les variables d'intérêt de la phase 2 (maintien en apprentissage, réussite scolaire). Bien sûr, là non plus, elles ne peuvent suffire, car le CFA ne collecte pas d'information sur le devenir des jeunes à leur sortie de scolarité.

d) Déclaration Annuelles de Données Sociales 2009-2013.

Cet appariement a deux objectifs :

- Viser l'exhaustivité de la situation professionnelle et combler ainsi les non-réponses aux enquêtes précédemment évoquées.
- mesurer l'impact à long-terme de l'accompagnement et plus généralement de l'apprentissage.

Toutes les expérimentations menées aux Etats-Unis montrent qu'il est absolument nécessaire d'examiner l'impact des programmes sur des horizons longs (deux-trois ans)

Toutefois, cette solution n'exempte pas d'organiser les enquêtes précédentes, car les fichiers DADS sont disponibles avec 1 an et ½ de délai. Or l'équipe d'évaluation s'est engagée à livrer au HCSA des résultats à plus court-terme. Compte-tenu du faible coût global des enquêtes (dû au faible nombre de personnes expérimentées), cette double solution ne paraît pas du tout luxueuse.

De premiers contacts ont été établis avec la cellule juridique de l'INSEE, avec la division « Exploitation des Fichiers Administratifs » et le département de la Démographie pour étudier la faisabilité et l'organisation de cet appariement.

Au plan technique, l'appariement envisagé requerra la récupération du NIR via le Répertoire National d'Identité des Personnes Physiques (RNIPP) puis un appariement (via le NIR avec les fichiers des DADS). Bien sûr cet appariement sera réalisé par les services spécialisés de l'INSEE et ni le CREST, ni la DARES, ni bien sûr aucune des institutions parties prenantes de l'expérimentation, n'auront accès au NIR.

Au plan juridique, cet appariement requerra l'autorisation de la CNIL et un décret en Conseil d'Etat.

10. Cible de l'enquête

Les enquêtes et les appariements s'adresseront aux jeunes entrant dans l'expérimentation (phase 1 et phase 2). Au total, 600 jeunes sur deux années par enquête et appariement.

11. Champ de l'enquête

Idem.

12. Champ géographique de l'enquête

L'expérimentation couvrira le territoire de la Corrèze, mais un certain nombre de jeunes pourraient déménager. Ces derniers feront néanmoins partie des enquêtes de suivi.

13. Bases de sondage, échantillonnage

Les enquêtes et appariements prévus sont exhaustifs sur l'ensemble des jeunes de l'expérimentation

14. Mode de collecte

- Voir rubrique 9.

15. Date (même approximative) et périodicité de la collecte

- Voir rubrique 9.

16. Contraintes imposées à l'enquêté

Aucune contrainte. Un label d'intérêt général et la demande du caractère obligatoire seront demandés auprès du Comité du label, compte tenu de l'enjeu en termes d'évaluation des politiques publiques. La durée des enquêtes ne devrait pas dépasser 10 minutes.

17. Instances de concertation (comitologie) : comité scientifique, de concertation, d'orientation, de pilotage, de suivi... :

L'opération est suivie par un comité de pilotage : y sont représentés :

- Le CFA 13 Vents ;
- Les missions locales de Tulle, Ussel et Brive ;
- La DARES
- Le CREST

Un rapport est élaboré à la fin de chaque année et remis au Haut-commissariat aux solidarités Actives, financeur de l'opération.

18. Exploitation et diffusion des résultats

- Les résultats seront livrés au HCSA dès la fin de l'année 2011 et au début de l'année 2012.
- Au cours de l'année 2012, des publications académiques et des 4 pages de la DARES seront rédigés.
- Les données seront anonymisées (le jour et le mois de naissance seront supprimés, les SIREN ainsi que tout libellé de profession ou autre) et seront mis à disposition aux chercheurs désireux d'y accéder (en déposant les données auprès du centre Quêtelet).

19. Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête

L'équipe d'évaluation est composée de cinq personnes (CREST et DARES). Au total, les frais d'enquêtes ne devraient pas dépasser 40 000 euros.

Fiche descriptive d'enquête pour examen d'opportunité

Enquête de suivi des jeunes participant à l'expérimentation contrôlée « Création d'entreprise par des jeunes des quartiers sensibles »

1. Intitulé de l'enquête

Le titre provisoire retenu est « Création d'entreprise par des jeunes des quartiers sensibles »

2. Service producteur

Cette enquête est un projet du Jameel Poverty Action Lab (JPAL) de l'Ecole d'Economie de Paris

3. Service réalisant la collecte

La collecte sera effectuée par un institut de sondage privé, sélectionné par JPAL, dans le cadre d'une procédure d'appel d'offre ouvert.

4. Historique de l'enquête

Il s'agit d'une enquête nouvelle.

5. Bilan d'exécution de l'enquête et des résultats produits

Sans objet.

6. Objectifs généraux de l'enquête – Principaux thèmes abordés

L'enquête est effectuée dans le cadre de l'expérimentation du programme Créajeunes de l'Adie d'aide à la création d'entreprise des jeunes des quartiers sensibles.

L'Adie a conçu le programme CréaJeunes destiné en priorité aux jeunes de 18-25 ans dans les quartiers sensibles. Ce programme a pour objectif d'accompagner les jeunes qui sont intéressés par la création de leur entreprise. Dans un premier temps (période de 1 à 4 mois), CréaJeunes met en place un accompagnement spécifique comprenant un coaching individuel et en groupe, un suivi individuel, une immersion en entreprise et une formation. CréaJeunes prévoit de rembourser certains frais liés à la préparation du projet d'entreprise et proposera éventuellement un microcrédit accompagné d'une prime spécifique. Ensuite, un accompagnement post-crédit d'environ 18 mois est prévu.

L'expérimentation consiste à sélectionner par tirage aléatoire à partir d'un ensemble de jeunes intéressés par la création d'entreprise, deux groupes statistiquement identiques.

Le groupe traitement participera à la formation et à l'accompagnement du programme CréaJeunes dans six régions en France. Le groupe contrôle ne sera pas encouragé et pourra éventuellement bénéficier des autres dispositifs d'aide à la création d'entreprise existants ou participer au programme CréaJeunes s'il s'agit d'une démarche spontanée.

Deux phases sont prévues :

La première phase du projet (mai 2008- octobre 2008) aura pour but de préparer l'expérimentation, de préciser le rôle des différents acteurs, de valider l'efficacité et le caractère opérationnel du protocole expérimental et de déterminer la taille de l'échantillon nécessaire. Le pilote sera également utilisé pour tester les questionnaires d'enquête sur un faible échantillon et estimer le taux de réponse.

La deuxième phase du projet (octobre 2008 – décembre 2010) consiste à généraliser l'expérimentation en fonction des résultats du pilote.

L'évaluation repose sur une comparaison des parcours des jeunes des groupes traitement et contrôle.

Une enquête auprès des jeunes des deux groupes sera organisée six mois après le démarrage du programme (mars 2009) afin d'évaluer l'impact de la formation sur la création d'entreprise et deux ans après (octobre 2010) pour mesurer l'effet du programme d'accompagnement.

L'enquête aura pour objectif de recueillir des informations auprès des jeunes sur la création d'entreprise, la sortie du secteur informel, les revenus, le type d'emploi, la durée d'existence de l'entreprise, l'accès au crédit etc.....

7. Origine de la demande (règlement communautaire, demande ministérielle, débat public...) **et utilisateurs potentiels des résultats**

Cette enquête est effectuée dans le cadre d'un projet d'évaluation du programme CréaJeunes, commandité et financé par le Haut Commissariat aux Solidarités Actives.

8. Place dans le dispositif statistique déjà existant sur le même sujet ; apport à la connaissance du domaine par rapport à d'autres sources déjà disponibles (enquêtes ou fichiers administratifs)

Le Fichier de l'ANPE permet de décrire la situation des demandeurs d'emploi ayant émis le souhait de créer une entreprise pendant la période où ils restent inscrits sur les listes. Ces données ne portent donc que sur une très faible proportion des jeunes des quartiers sensibles intéressés par la création d'entreprise, et nécessitent d'être enrichies par des informations plus précises pour permettre l'évaluation.

9. Insertion dans un système d'information

- Il s'agit d'une enquête unique permettant l'évaluation d'un dispositif ponctuel et expérimental.
- Deux vagues d'enquête identiques sont prévues : en mars 2009 et octobre 2010
- L'opportunité est demandée pour les deux vagues d'enquête

10. Cible de l'enquête

- L'enquête sera effectuée auprès de particuliers : jeunes de 18 à 30 ans résidant dans les quartiers sensibles et intéressés par la création d'entreprise.
- L'enquête se fera auprès d'environ 4000 jeunes

11. Champ de l'enquête (secteurs d'activité, taille de l'unité enquêtée ; catégories de ménages ou d'individus ; etc.)

L'enquête portera sur des jeunes entre 18 et 30 ans ayant émis le souhait de créer leur entreprise (idem que 10)

12. Champ géographique de l'enquête

L'enquête couvre 6 régions françaises toutes métropolitaines.

13. Bases de sondage, échantillonnage

L'expérimentation mènera à la constitution de deux groupes, aléatoirement distribués et en proportion comparable, à partir d'une base de sondage qui sera constituée de jeunes intéressés par la création d'entreprise des quartiers sensibles. Cette population sera identifiée lors de sessions d'information collectives (présentant le programme Créajeunes) organisés par l'Adie en collaboration avec les prescripteurs du programme (ANPE, missions locales etc..)

14. Mode de collecte

- Questionnaire par téléphone
- Un appariement avec les fichiers INSEE ou ANPE est envisagé à terme pour compléter les données (études du devenir des situations professionnelles des individus)

15. Date (même approximative) et périodicité de la collecte

Deux vagues d'enquêtes sont envisagées :

- mars 2009
- octobre 2010

16. Contraintes imposées à l'enquête

- temps de réponse maximum : 30 minutes

17. Instances de concertation (comitologie) : comité scientifique, de concertation, d'orientation, de pilotage, de suivi... :

Un comité de pilotage sera constitué et inclura l'équipe de recherche du JPAL et les responsables du programme Créajeunes à l'Adie

18. Exploitation et diffusion des résultats

Les résultats donneront lieu à un rapport qui sera réalisé pour le Haut Commissariat aux Solidarités actives. Un article dans une revue académique pourra être éventuellement écrit, à partir de cette source, en complément d'autres travaux sur l'ensemble de l'évaluation. Une équipe constituée de chercheurs du JPAL (Ecole d'Economie de Paris) exploitera les données collectées.

A terme, les données collectées pourront être mises à disposition des équipes de chercheurs intéressés.

19. Moyens humains et financiers mobilisés pour l'enquête

La préparation de l'enquête sera réalisée par l'institut de sondage sélectionné en lien avec l'équipe de chercheurs du JPAL de l'Ecole d'Economie de Paris.

La collecte des informations sera effectuée par l'institut de sondage sélectionné

Le traitement des données recueillies sera effectué par l'équipe de recherche du JPAL/Ecole d'Economie de Paris.